

1^{er} leçon
2^e leçon
3^e leçon
4^e leçon
5^e leçon
6^e leçon
7^e leçon
8^e leçon

4^o CLASSE

Année 1957-58

3^o ESQUISSE - 2^o SERIE

LE CLUB d'un Village de Toile

Le développement pris ces dernières années par les camps de vacances, amène les organisateurs des villages de toile à aménager, au centre de ces camps, un ou plusieurs clubs, construits "en dur", où les campeurs peuvent venir prendre leurs repas et où ils trouvent différents services mis à leur disposition.

Installé sur la côte des Maures, le camp dont il est question, est situé en bordure de la Méditerranée, dans un bois de chênes-liège.

Le CLUB qui fait l'objet du présent programme, comprendra :

- 1^o) Une vaste SALLE A MANGER, ayant à l'une de ses extrémités, un petit BAR où sont servis des rafraichissements.
- 2^o) Une petite BIBLIOTHEQUE permettant d'assurer un service de prêt.
- 3^o) Une CUISINE assez grande, orientée au Nord, pour la préparation des repas.
- 4^o) Lavabos- W.C.
- 5^o) Un logement du Chef de Camp, composé d'un BUREAU, d'une CHAMBRE et d'une modeste PIECE D'EAU.

Cette construction sera obligatoirement réalisée en maçonnerie apparente ou enduite ; d'un toit à une ou plusieurs pentes, porté par une charpente en bois qui sera figurée en coupe.

Les dimensions de cette construction ne pourront être supérieures à celles d'un rectangle de 10 x 20 mètres.

Entouré de terrasses à différents niveaux, reliées entre elles par des emmarchements ou des rampes, le CLUB permettrait aux périodes d'affluence, de servir des repas à l'extérieur. Des clayonnages et protections légères seront prévus pour tempérer l'ardeur des rayons solaires aux heures les plus chaudes de la journée.

FACADE SUD à l'échelle de 0,02 P.M.
COUPE PERPENDICULAIRE à 0,01 P.M.
PLAN à 0,005 P.M.

7^e leçon
8^e leçon
9^e leçon
10^e leçon
11^e leçon
12^e leçon

24^e leçon
 23^e leçon
 22^e leçon
 21^e leçon
 20^e leçon
 19^e leçon
 18^e leçon
 17^e leçon

ADMISSION JUIN 1958

E S Q U I S S E I è r e S é r i e

L'ENTREE PRINCIPALE D'UN PALAIS DE JUSTICE

Située à la partie centrale de l'édifice, l'entrée de ce palais de Justice comporterait un avant-corps précédé d'un péristyle hexastyle, en arrière duquel s'ouvrirait une salle des Pas perdus ~~une~~ voutée.

De chaque côté de cet avant corps s'élèveraient des bâtiments moins élevés occupés par des salles d'audiences.

Ces salles peuvent s'éclairer directement en façade, mais elles peuvent également être précédées d'un portique. Dans ce dernier cas, les salles s'éclaireraient sur la façade opposée.

L'avant-corps, hors oeuvre est de 18 mètres.

On demande :

- 1°) Le plan du vestibule vouté prolongé par l'avant-corps et son péristyle avec indication des amores des bâtiments latéraux à 0,005 p.m.
- 2°) L'élévation de l'avant-corps et de son péristyle (auquel on accèderait par une dizaine de marches) ainsi que l'amorce des corps de bâtiments latéraux sur une longueur de 10 mètres environ de part et d'autre
Echelle: 0,01 p.m.
- 3°) La coupe dessinée en regard de la façade et à la même échelle, ne rendra compte que du péristyle et de l'amorce de la Salle des Pas perdus.
Echelle: 0,01 p.m.

1958

[Signature]

11^e leçon
10^e leçon
9^e leçon
8^e leçon
7^e leçon
6^e leçon
5^e leçon
4^e leçon
3^e leçon
2^e leçon
1^{re} leçon

ADMISSION JUIN 1958

ESQUISSE 2^e Série

UN THEATRE DE MARIONNETTES DANS UN JARDIN PUBLIC

Ce pavillon serait destiné aux représentations de "guignol" pour les enfants et pour les personnes qui accompagnent les plus petits.

Sa tenue extérieure devra contribuer à la décoration du grand jardin public parisien, au milieu duquel il est construit.

Il comprendrait :

- 1°) Un AUVENT permettant au public d'attendre la représentation à l'abri des intempéries.
 - 2°) Un PETIT BUREAU ou Caisse -
 - 3°) un LAVABO avec W.C. accès de l'intérieur de la salle.
 - 4°) La SALLE du PUBLIC (80 spectateurs) -
 - 5°) le LOCAL situé derrière le cadre de SCENE.
Ce Local doit permettre à 2 ou 3 opérateurs, au plus, de se tenir debout derrière et au-dessous de la partie inférieure du cadre de scène et de manipuler les marionnettes au-dessus de leur tête. De local, placé en contrebas par rapport au niveau de la salle permettra, pour des raisons de bonne visibilité, de ne pas situer trop haut le cadre de scène.
- Dans ce local sera aménagée une ou deux resserves pour les dépôts de décors et de marionnettes. Il comprendra une porte dominant directement à l'extérieur.

La FACADE d'ENTREE sera exprimée à 0,02
La COUPE TRANSVERSALE montrant le cadre de scène sera donnée à 0,01
Le PLAN à 0,01 -

La Construction AUVENT compris ne dépassera pas 15 mètres sur 20.
Ce projet aussi intéressant à étudier extérieurement qu'intérieurement, devra être rendu avec soin et pourra être exprimé en couleurs.
Matériaux traditionnels - Toiture - Indication de la charpente en coupe.

Nota - Les spectacles ont lieu à la lumière artificielle, c'est-à-dire que l'obscurité devra être faite dans la salle du public et dans le local de manipulations ; mais entre les séances de marionnettes, ces deux salles devront pouvoir être éclairées et ventilées normalement.

admission
n. 1^{re} leçon
n. 2^e leçon
n. 3^e leçon
n. 4^e leçon
n. 5^e leçon
n. 6^e leçon
n. 7^e leçon
n. 8^e leçon
n. 9^e leçon
n. 10^e leçon
n. 11^e leçon

ESQUISSE 1^o SERIE

UNE DESCENTE A COUVERT

Cet élément est accolé à la façade principale d'un théâtre. C'est une sorte de loge couverte dont l'axe longitudinal est parallèle à la façade.

Cette descente ne comporte qu'un rez-de-chaussée, et l'on peut accéder à la terrasse qui la domine par les fenêtres du foyer public. Les données dont les suivantes :

- largeur totale de l'édifice : 32 mètres
- largeur de la descente sur la façade : 24 mètres
- différence de niveau entre le dallage ~~et~~ de la terrasse et la chaussée : 9 mètres.

On demande le plan de la descente et sa coupe à Om,005 ;

à 0,01 l'élévation, indiquant le raccord de la loge avec l'architecture de la façade - notamment avec les fenêtres du foyer qui sont rectangulaires et larges de 1 m,50.

ESQUISSE 2^o Série

UN SYNDICAT D'INITIATIVES

Une Ville de villégiature, centre d'une belle région touristique de France, décide de construire sur une de ses places publiques centrales, un Syndicat d'Initiatives dont le style et le mode de construction illustreront les traditions de la construction locale.

Le plan comportera, sur un seul niveau :

- Essentiellement, un hall de propagande, de 120 à 130 m² de surface disponible pour le public, décoré de cartes, d'affiches touristiques ou de belles photographies, meublé de tables, de fauteuils et de vitrines.

L'accès se fera par tambours vitrés.

- Le local des employés préposés aux renseignements, au change et aux excursions, séparé du hall uniquement par un grand comptoir de banque comportant une cabine de caisse.
- 2 cabines téléphoniques.
- 1 lavabo-vestiaire avec W.C. pour les employés.
- 1 chambre pour le gardien de nuit.

Plan et coupe à 0,01 p.m.

Façade à 0,015 p.m.

UN PORCHE

L'entrée d'un tribunal est abritée par un porche surélevé sur un soubassement de quelques marches.

De face, le porche se présente comme un péristyle tétrastyle couronné d'un fronton.

Il comporte, latéralement, 2 entrecolonnements. L'entraxe des colonnes est fixé à 3,00 m.

Le mur de façade est percé par des fenêtres disposées de part et d'autre du porche et d'une ou trois portes qui s'ouvrent sur celui-ci.

L'esquisse comporte l'étude du porche et du mur de façade contre lequel il s'adosse jusqu'aux premières fenêtres incluses (soit une travée de part et d'autre).

On demande :

- à 0,01 p.m. : le plan -

- à 0,015 p.m. : la façade
la coupe axiale avec amorce du vestibule
qui fait suite au porche.

UN PAVILLON DE PLAISANCE DANS UN PARC

Cette petite construction, destinée surtout à créer une silhouette intéressante et de tonalité claire au centre d'un rond-point dominé par de grands arbres, pourrait être conçue sous la forme qu'on estimera la plus heureuse : elle se présenterait aussi bien comme une petite salle entièrement close de baies vitrées que comme un édicule voûté propre à abriter une figure ou un groupe.

Le rond-point aurait un diamètre de 40 m. environ, le pavillon lui-même n'excédant pas 10 mètres hors oeuvre.

On donnera le plan de cet édicule à 0 m.005- la coupe et l'élévation, en regard, à 0 m.01.

que la Rue de Rivoili, de se rendre compte de ce que devient l'angle
du bâtiment lorsque son architecture se retourne pendant un certain
temps le long d'une rue perpendiculaire telle que la rue de
Castiglione qui mène à la place Vendôme, ou la rue des Pyramides,
en arrière de la statue de Jeanne d'Arc. *au départ de la rue
de Rivoili*

La largeur des travées est fixée à 4 mètres.

Elles comportent en hauteur :

- des arcades voûtées desservant des boutiques avec entresol ;
- un étage principal et un étage secondaire ;
- un étage sous comble.

L'architecture comportera une ordonnance où on trouvera
qu'elle sera le mieux en valeur.

On donnera :

- le plan de l'angle et de trois travées à l'échelle de 0,01
et au rez-de-chaussée ;
- la coupe sur les galeries et sur le mur de face, indiquant les
planchers →
- et l'élévation de l'angle ~~de~~ et des trois travées →
ces dessins en regard et à 0,02.15

Année 1958/59 -

4ème exquise commune -

1ère série

UNE CHAPELLE

Situé à l'entrée d'un grand cimetière, cet édifice servirait
aux cérémonies funéraires.

De type rayonnant, une telle chapelle consiste essentiellement
en une rotonde couverte d'une coupole.

Autour de l'autel central sont disposées quelques rangées
concentriques de bancs en amphithéâtre.

L'accès se fait par une seule porte et un large porron extérieur.

Le mur de la rotonde devra être suffisamment épais et flanqué de
contreforts, pour résister à la poussée de la coupole.

Rayon pris à l'extérieur du mur : 8,00 m (contreforts en plus).

Plan et coupe à 0,01 p.m.

Façade 0,015

LE PAVILLON D'ENTRÉE D'UN GOLF MINIATURE

Les pistes de ce golf miniature s'étagent au flanc d'un coteau boisé.

La partie supérieure du terrain présente, en bordure de la voie d'accès, une plateforme naturelle qu'on a agrandie vers le coteau, par soutènements et remblais, en une terrasse de 800 à 900 m² d'où l'on peut jouir d'une vue d'ensemble sur le golf.

C'est sur cette terrasse que, tournant le dos à la route, et à proximité immédiate de l'entrée, on projette d'édifier un pavillon répondant aux besoins de l'exploitation.

Ce pavillon doit abriter, sur un même niveau :

- Le guichet des entrées où sont conservées les cannes et les balles louées aux joueurs -
- un bar d'où l'on servira soit au comptoir, soit à des petites tables, des goûters et des boissons. Ce bar sera conçu comme un stand de distribution, largement ouvert sur la terrasse, où des tables et des chaises abritées de parasols permettront de consommer en plein air. Néanmoins, le bar devra pouvoir abriter 10 à 12 consommateurs en cas de pluie -

- Une salle de ping-pong pour 3 tables de jeu (de 2,75 X 1,53 chacune) - (Dégagement autour des tables : entre 1,50 et 2,00) permettant à l'établissement de fonctionner par mauvais temps -
- Un groupe de lavabos-W.C. pour les joueurs et les consommateurs -
- Une resserre pour les tables et les chaises de plein air.

Des portes vitrées repliantes permettront d'ouvrir largement la salle de ping-pong sur la terrasse, laquelle devra comporter un endroit bien abrité du vent pour 3 tables supplémentaires de plein air.

Le pavillon n'excédera pas 22 m dans sa plus grande dimension.

On donnera, à 0.01 p.m.

- le plan du pavillon avec la terrasse, le portail d'entrée et l'accès de la terrasse au golf.
- l'élévation de cet ensemble, vue du terrain de golf
- la coupe transversale sur le pavillon et la terrasse.

Année 1958/59 - 4ème classe - Esquisse Commune - 2ème Série

UNE AUBERGE DE LA JEUNESSE

Cette auberge sera située à proximité d'un village du midi de la France.

Elle sera édifiée sur un terrain assez vaste. Son architecture devra tenir compte du climat chaud et sec ; il sera fait un large appel aux matériaux locaux (la pierre et les tuiles en particulier).

Elle comprendra :

- 1°) - une grande salle formant l'auberge proprement dite, et sa cuisine.
- 2°) - Trois dortoirs de dix lits.
- 3°) - Un assez vaste abri ouvert sur une face, permettant le repos en plein air, pendant les heures les plus chaudes de la journée.
- 4°) - 3 W.C. - 3 urinoirs - 3 douches.
- 5°) - Un dépôt pour les vélos et les scooters.
- 6°) - Un débarras à proximité de la cuisine.
- 7°) - Un logement pour le Père-Aubergiste (deux chambres).

Les campeurs préparant eux-mêmes leurs aliments, la liaison entre la cuisine et la salle, devra être très aisée.

Cette auberge sera réservée entièrement aux garçons. Chaque dortoir aura cinq mètres de large, et cinq mètres cinquante de long. Ils pourront être installés en tout ou partie dans un étage. Ils pourront également être tous installés au rez-de-chaussée.

Facade à 0,01 P.M.

Plan et coupe à 0,005 P.M.

Plus grande dimension 22 mètres.

25^e fév
24^e fév
23^e fév
22^e fév
21^e fév
20^e fév

CONCOURS d'ADMISSION JUIN 1959 ESQUISSE 1^{re} Série

UN AVANT CORPS SEMI CIRCULAIRE

Un hôtel de style classique comporte sur sa façade postérieure un grand salon de forme circulaire de 8 mètres de diamètre dans oeuvre faisant sur le nu de la façade une saillie d'environ moitié de sa surface.

Ce salon est flanqué, de part et d'autre, de salles de réception. Le salon et les deux pièces attenantes sont desservis par un vestibule prenant jour sur la façade opposée où se trouve l'entrée principale.

L'hôtel est surélevé par rapport au niveau des jardins pour permettre à de petites ouvertures de prendre jour en façade de place en place.

Il est composé d'un rez de chaussée assez élevé et d'un entresol peu important. L'avant corps semi-circulaire surmonté d'un dôme comporte obligatoirement un ordre qui pourra ou non se poursuivre sur le reste de la façade.

On demande :

- 1^o le plan à 1^{re} échelle de 0,01 : salon circulaire avec arrachement des pièces attenantes et du vestibule,
- 2^o la façade à 1^{re} échelle de 0,015 : avant corps semi-circulaire et trois travées au moins du bâtiment de part et d'autre de cet avant corps,
- 3^o la coupe à 1^{re} échelle de 0,015 : placée en regard de la façade, perpendiculaire à la façade dans l'axe du salon circulaire avec amorces du vestibule.

1^{er} fév
2^e fév
3^e fév
4^e fév
5^e fév
6^e fév
7^e fév
8^e fév
9^e fév
10^e fév
11^e fév
12^e fév
13^e fév
14^e fév
15^e fév
16^e fév
17^e fév
18^e fév
19^e fév
20^e fév
21^e novembre
22^e novembre
23^e novembre
24^e novembre
25^e novembre
26^e novembre
27^e novembre
28^e novembre
29^e novembre
30^e novembre
1^{er} décembre
2^e décembre
3^e décembre
4^e décembre
5^e décembre
6^e décembre
7^e décembre
8^e décembre
9^e décembre
10^e décembre
11^e décembre
12^e décembre
13^e décembre
14^e décembre
15^e décembre
16^e décembre
17^e décembre
18^e décembre
19^e décembre
20^e décembre
21^e décembre
22^e décembre
23^e décembre
24^e décembre
25^e décembre
26^e décembre
27^e décembre
28^e décembre
29^e décembre
30^e décembre
31^e décembre

JUIN 1959 ADMISSION ESQUISSE 2^o SÉRIE UNE GUINGUETTE AU BORD DE L'EAU

Une rivière aux eaux calmes serpente dans une vallée peu profonde. Des arbres nombreux, peupliers et saules en particulier, encadrent les deux rives. Un chemin accessible seulement aux piétons et aux cyclistes dessert la vallée. La guinguette, objet du programme serait édifiée entre le bord de la rivière et le chemin.

Elle comprendrait :

- 1^o Une très vaste salle relativement étroite s'ouvrant largement vers la rivière. Cette salle serait agrandie par une terrasse dallée sur laquelle on pourra disposer une partie des tables.
- 2^o Une cuisine avec son office et un débarras,
- 3^o Un garage ouvert pour les vélos et scooters,
- 4^o Des W.C.
- 5^o Un logement de deux pièces à l'usage du propriétaire
- 6^o Une rampe ou des marches permettant aux canotiers d'aborder

La composition du plan devra tenir compte des points suivants :

- A) Roule nombreuse le dimanche,
- B) Clientèle se reposant autour des tables ou dansant sur des aires bien dégagées

Plus grande dimension 25 mètres
Façade à 0,01 p.m.
Plan et coupe à 0,005
Toiture obligatoire murs en pierre apparente ou enduite.

1^{er} fév
2^e fév
3^e fév
4^e fév
5^e fév
6^e fév
7^e fév
8^e fév
9^e fév
10^e fév
11^e fév
12^e fév
13^e fév
14^e fév
15^e fév
16^e fév
17^e fév
18^e fév
19^e fév
20^e fév
21^e novembre
22^e novembre
23^e novembre
24^e novembre
25^e novembre
26^e novembre
27^e novembre
28^e novembre
29^e novembre
30^e novembre
31^e décembre

ADMISSION OCTOBER 1959

— HERE ABOUTS

UN REACTIONNAIRE

Au bord de la Méditerranée, dans une ville de 150.000 habitants, on désire aménager d'une façon architecturale, le point d'accès aux petits bateaux de plaisance utilisés par les touristes qui vont visiter les îles situées à une courte distance du rivage.

Deux grands escaliers reliaient un boulevard maritime à une large berge élevée de deux ou trois mètres, au-dessus du niveau de la mer.

Un portique voûté, formant salle fraîche abrite le portique sous lequel, entre les deux escaliers. Il devra être étudié d'ensemble, avec ces derniers.

La distance entre les marches inférieures de chaque escalier ^{est} de vingt cinq mètres.

La différence de niveau entre la berge et le ^{est} boulevard maritime sera de neuf mètres.

On donnera : 1. élévation vue de la mer, avec 1. amorce des escaliers à 1. échelle de 0.015 p.m. le plan au niveau de la berge, avec amorce des escaliers à 0,005 p.m. la coupe montrant la boulevard, la berge et la mer, à 0.005 p.m.

15^e Febr.

14th Nov

13^e Decem

122. *fecum*

11. pecun

10th Decm

92-100m

Dr Lecorn²